

Roanne Mag

Janvier 2016







Pour célébrer Noël magique, la place de l'Hôtel de Ville a accueilli une grande roue de 32 mètres de hauteur qui a ravi petits et grands. Chacun a pu profiter d'une vue imprenable sur la ville et ses illuminations.





novembre
21

Le 26^e anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant a été fêté en présence d'Yves Nicolin et de nombreux enfants. Cette journée était organisée par la Ville de Roanne et Roannais Agglomération, candidates aux labels Unicef « Ville amie des enfants » et « Intercommunalité amie des enfants ».



novembre
27

Pour les fêtes de fin d'année, la Ville de Roanne a revêtu ses habits de lumière. Pour la première fois, les rues piétonnes s'étaient parées d'un magnifique plafond lumineux conférant à Noël, plus que jamais, sa féérie et sa magie.



décembre
18

Catherine Dufossé, Adjointe chargée des affaires scolaires, et Catherine Brun, Conseillère municipale déléguée à la restauration collective, ont partagé le repas de Noël des jeunes Roannais à l'école Jules Ferry.



novembre
24

Accueillis par Maryvonne Loughraieb, Adjointe en charge des seniors, et de nombreux élus, 1 150 personnes ont participé au traditionnel repas de fin d'année au Scarabée. Un moment de fête et de convivialité apprécié de tous.



novembre
28

Le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Municipal des Enfants ont été installés à l'Hôtel de Ville. Chaque nouvel élu s'engage pour un mandat de 2 ans. Ensemble, ils élaborent des projets et participent activement à la vie de la cité.

décembre

4 & 5

TÉLÉTHON

Retour en images sur un week-end de folie. Merci à tous les Roannais d'avoir participé à cette grande aventure humaine !



Parties de 4 coins de la Ville, les marches rassemblant près de 1 500 Roannais se sont rejointes place Clemenceau le vendredi soir pour lancer les festivités.



Le défi papillotes a été relevé. Plus de 15 000 papillotes ont été vendues soit 16 380€ de dons. La papillote géante s'est élevée dans les airs et embrasée pour marquer cet événement.



Le défi basket a été remporté et le record du monde battu grâce à la mobilisation de tous. 36 037 paniers ont été marqués en 30 heures !

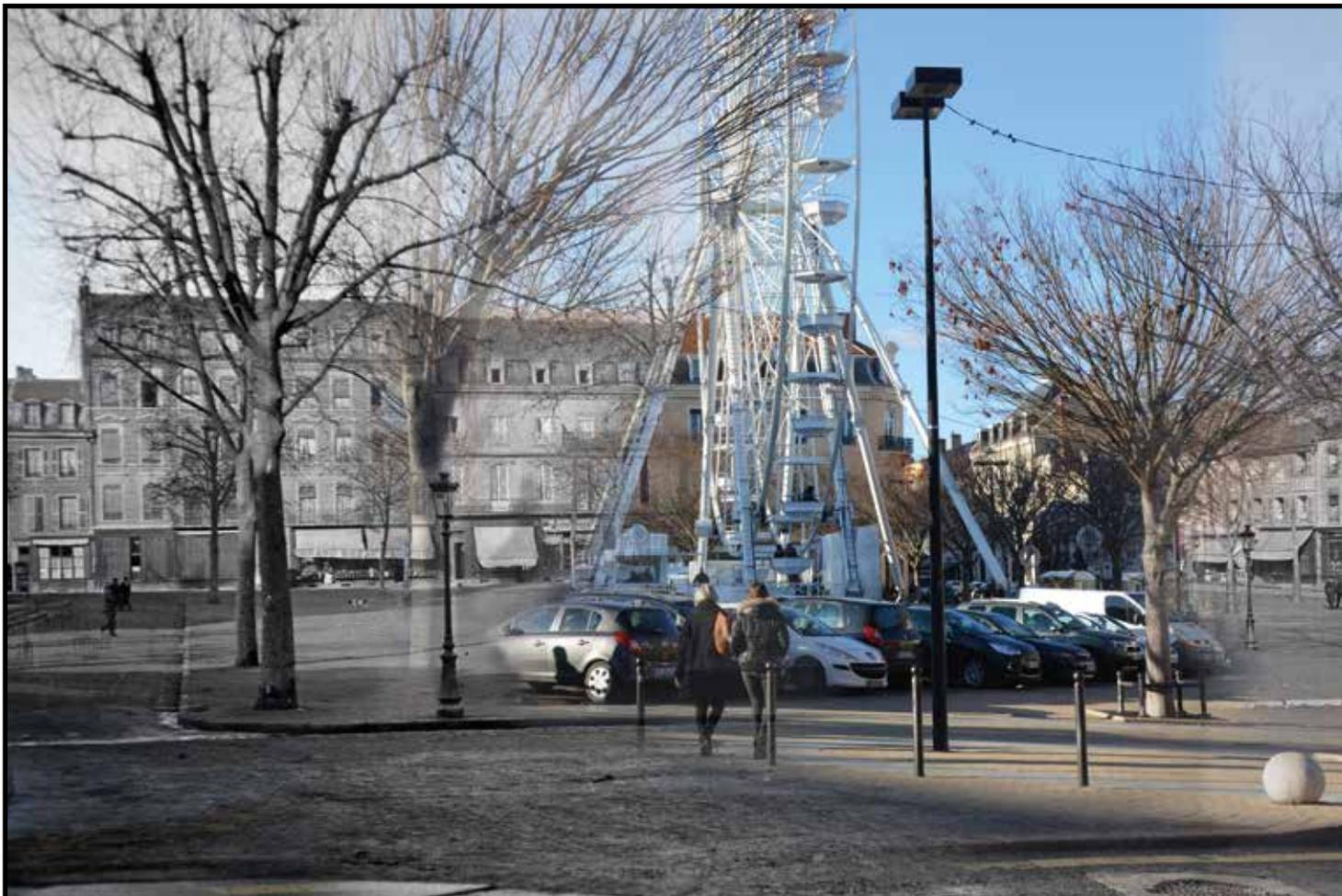


France Télévisions avait posé ses caméras à Roanne pour des duplex réguliers rendant compte de toutes les animations exceptionnelles.



Durant tout le week-end, des groupes et associations locaux se sont succédé sur scène pour mettre le feu au Centre ancien.





Roanne hier et aujourd'hui...

Avec ce montage réalisé par le service communication mixant deux clichés, nous vous proposons de découvrir un instantané de la ville aujourd'hui et au siècle dernier.

Pour ce numéro, nous avons choisi de faire un zoom sur la place de l'Hôtel de Ville.

Les photos d'origine ont été réalisées par Pierre Peraldi (en 1905) et Alexandra Mercier (en 2015).

© photo d'aujourd'hui : Alexandra MERCIER / photo ancienne : Pierre PERALDI

ROANNE MAG : Directrice de publication : Jade Petit. Ce magazine a été intégralement réalisé par le service communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération. Rédacteur en chef : Emmanuel Demont. Rédaction : Karine Montagnier, Céline Martinez, Pascal Simonnot, Audrey Roure, Nathalie Castello. Photos : Frédéric Rizzi. Maquette : Elsa Deschamps, Nathalie Castello. Imprimerie : Chirat. Distribution : Adreco. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2016. Tirage : 23 500 exemplaires. Magazine imprimé sur papier PEFC.



SOMMAIRE

10. DOSSIER

La propreté urbaine

8. A LA UNE

Echanges autour
du Centre de détention
1^{er} festival «Roanne Jeunes
Talents»

16. ROANNE AU QUOTIDIEN

1,05 millions d'euros
de travaux dans la ville
L'éclairage public
performant et économe
La nouvelle cour
de l'école Jules Ferry
La salle Fontalon
inaugurée le 16 janvier

22. RENDEZ-VOUS

7^e édition de Ciné-court animé

23. L'ESPRIT SPORT

Stages Pass'sport en février

25. EXPRESSION POLITIQUE



Chères Roannaises, Chers Roannais,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de santé, de bonheur, de joie et de réussite dans tous les projets que vous entreprendrez.

En 2016, l'équipe municipale que j'anime restera entièrement mobilisée et engagée en faveur de notre ville, de ses habitants, de ses entreprises et de ses associations. Les inédites contraintes économiques

imposées par l'Etat aux 36 000 communes de France nous obligent à faire des choix qui sont parfois douloureux mais qui sont nécessaires pour Roanne.

Nous devons engager d'importants chantiers pour moderniser notre Ville, pour la rendre plus attractive d'un point de vue démographique et économique mais également pour maintenir les emplois de nos entreprises locales qui souffrent terriblement de la baisse des investissements publics constatée partout en France.

Après la Salle Fontalon, le Gymnase du Boulevard de Belgique, 2016 verra notamment la concrétisation du jardin des senteurs à Mulsant, le début de l'aménagement des bords de Loire ainsi que les prémices de la transformation radicale de l'îlot Foch-Sully qui accueillera notamment le futur espace commercial.

Education, culture, sécurité, sport, habitat, associations, urbanisme, vie des quartiers, entretien... les projets sont nombreux et vous pouvez compter sur notre détermination pour rester à votre écoute et pour répondre à vos attentes et à vos besoins.

Fidèlement,

Yves Nicolin

Député - Maire de Roanne
Président de Roannais Agglomération



Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site internet roanne.fr

Mairie de Roanne : 04 77 23 20 00 - Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Prochain Conseil Municipal
le 14 janvier à 18h en live





7^{ème} journée prison : les bénévoles en milieu carcéral

Le mardi 26 janvier, le Centre de détention s'ouvrira sur l'extérieur le temps d'une journée de rencontres et de réflexion, destinée à favoriser l'échange entre intervenants du Centre de détention et à le faire mieux connaître du grand public.

Cette journée organisée par la Ville de Roanne et le Centre de détention, avec la participation active du Groupement Local de Concertation Prison (GLCP) aura lieu le 26 janvier prochain et abordera la prison à travers la place et le rôle des bénévoles dans l'institution carcérale et en dehors. « Beaucoup de monde franchit tous les jours les portes de la prison. Le Centre de détention de Roanne compte actuellement une centaine d'intervenants bénévoles et 40 intervenants pour l'accueil des familles. Nombre d'entre eux font partie d'associations impliquées dans le monde carcéral qui interviennent dans différents domaines (activités, relations avec l'extérieur, prévention des risques, réinsertion, maintien des liens familiaux...). Ces bénévoles représentent un lien important entre extérieur et intérieur », commente Simone Trambouze, Conseillère municipale déléguée aux relations avec le Centre de détention.

DES ATELIERS SUR LE RÔLE DES BÉNÉVOLES

L'espace Congrès accueillera à partir de 14h une table ronde et deux ateliers sur les thématiques suivantes : « Rôle et place des bénévoles

en prison ? » et « Pourquoi est-on bénévole en prison ? ». Ils sont réservés aux professionnels et bénévoles.

UNE CONFÉRENCE GRAND PUBLIC À 20H

Une conférence-débat sur « la relation avec les bénévoles dans l'institution carcérale et en dehors », sera animée par Bernard Petitgas et Sylvain Pasquier, respectivement Doctorant et Maître de conférences en sociologie à l'Université de Caen-Normandie.

Elle aura lieu à l'espace Conférences du Centre Pierre Mendès France et est ouverte à tous.

L'organisation de cette journée, assez unique en France, fait des émules puisque le territoire de Riom, où un nouveau centre pénitentiaire ouvrira ses portes en janvier prochain, souhaite organiser un même rendez-vous.

RENSEIGNEMENTS : 04 77 23 20 50



Roanne offre un tremplin aux jeunes

Pour la première fois à Roanne, les jeunes âgés de 8 à 25 ans, vont être mis à l'honneur, à l'occasion du Festival « Roanne Jeunes Talents » organisé en avril par la Ville.



C'est à la fois un projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes et une volonté des élus. Le premier Festival « Roanne Jeunes Talents » verra le jour en 2016, du 18 au 23 avril. A travers 5 challenges centrés sur le graff, la cuisine, la danse, la musique (chant, chorale) et le stand up (impro, théâtre, one man show), les jeunes Roannais et de l'agglomération pourront se mettre en scène, s'investir, s'amuser et faire éclater leur talent.

« L'idée du festival a émergé dès la première réunion du Conseil Municipal des Jeunes à l'automne 2014. Nous avons affiné le projet au fur et à mesure de nos rencontres et l'avons présenté aux élus, qui nous ont immédiatement suivis » indique Anthony Gérard, élu au CMJ. « Nous souhaitons avant tout que les jeunes puissent donner l'envie aux autres de montrer leur talent et communiquer entre eux. 7 jours intenses qui donneront un véritable coup de boost à notre Ville ! »

“ 7 jours intenses qui donneront un véritable coup de jeune à notre Ville ! ”

Les jeunes, en individuel ou en groupe, ont jusqu'au 31 janvier pour candidater dans un ou plusieurs challenges. Les pré-sélections auront lieu devant un jury sous forme de casting ou sur support pour les challenges graff et cuisine, du 17 au 26 février. Pour les 16-25 ans, 6 candidats par challenge seront retenus ; chez les 8-15 ans, 3 le seront. La finale se déroulera au cours du festival et les lauréats seront dévoilés lors du spectacle de clôture, le soir du 23 avril. Ces derniers se produiront sur scène devant le public, en 1^{er} partie d'un artiste, dont le nom n'est à ce jour, pas encore dévoilé.

👉 Bulletin d'inscription à télécharger sur Roanne.fr ou à retirer au Pôle Jeunesse (centre administratif ou BIJ) avant le 31 janvier / Inscriptions payantes : 5 € individuel – 10 € groupe



ARRETS FLEURY
ANNE
680





Propreté, citoyenneté !

Nettoyer, balayer, astiquer, rues et places toujours pimpantes... Les 23 agents du service propreté urbaine sont à pied d'œuvre au quotidien pour vous rendre la ville plus propre. Attentive à l'image de marque de la ville et donc à son attractivité, l'équipe municipale a choisi, malgré les contraintes budgétaires, de maintenir les moyens du service propreté. Mais ne l'oublions pas, la propreté est l'affaire de tous et en adoptant quelques bonnes pratiques, vous pouvez encore améliorer votre cadre de vie.



Très efficaces même la nuit, les services ont rendu la place Clemenceau parfaite quelques heures seulement après le Téléthon.

Les pros de la propreté

Ils sont 23, assurent le service 7 jours sur 7 toute l'année pour nettoyer les rues, les trottoirs, les places, les fontaines et les parkings. Le travail de ce service pour rendre notre ville plus agréable, requiert une organisation particulière...

Pendant que certains dorment encore, le service propreté de la ville s'éveille. Il est 4h45 quand les agents démarrent le nettoyage de l'hypercentre. En effet à cette heure, la circulation quasi inexistante et le stationnement moins dense permettent un travail facilité et sécurisé. Les tâches (balayage, lavage des rues et trottoirs, décapage des sols, vidage, lavage et désinfection des corbeilles) se poursuivent jusqu'à 16h du lundi au vendredi, sur l'ensemble de la ville. Le samedi, le nettoyage s'opère de 6h à 10h30 et le dimanche, il a lieu sur les places qui accueillent les marchés.

LE DEGRÉ DE SALISSURE DÉTERMINE LES INTERVENTIONS

Réactivité est le mot-clé du service propreté. En fonction de la fréquentation de certains espaces, du déroulement d'événements, de

l'ouverture d'une activité commerciale... le service propreté décide de la fréquence et des endroits où doivent avoir lieu les interventions. Si certaines zones sont nettoyées jusqu'à 6 fois par semaine, d'autres ne nécessitent pas de l'être plus d'une fois.

DES MOYENS MÉCANIQUES ET MANUELS

Les machines facilitent le travail des agents mais beaucoup de tâches doivent être effectuées par l'homme ! Ramassage des papiers, déchets, mégots, vidage des corbeilles, balayage, nettoyage des fontaines sont faits manuellement. À cela, en cas d'épisode neigeux, les agents du service et ceux des espaces verts, stades, voirie, bâtiments et sports sont mobilisés pour rendre accessibles tous les espaces publics (bâtiments administratifs, écoles, gymnases, jardins...).

125
km de voirie

250
km de trottoirs

450
corbeilles
(hors squares
et jardins)

400
kg de déchets ramassés chaque jour dans les corbeilles et au sol manuellement



De gauche à droite : Pascal Lassaigue, Conseiller municipal chargé de la propreté et Roland Mignard, Adjoint chargé du cadre de vie, sont très attentifs à la propreté de la ville.

3 questions à Pascal Lassaigue

Conseiller municipal chargé des travaux, de la voirie et de la propreté urbaine

QUELS SONT LES MOYENS DU SERVICE PROPRETÉ ?

Outre les moyens humains, nous disposons de 3 balayeuses, 2 laveuses, 1 décapeuse aspiratrice, 1 motocrotte et 1 petit véhicule pour le vidage des corbeilles. Ces moyens sont constants et régulièrement renouvelés. 930 tonnes de déchets sont envoyés chaque année en décharge dont 120 tonnes collectées manuellement. Par ailleurs, 2 agents sont dédiés au ratissage des trottoirs pour les seules déjections canines, ce qui représente 1 441 heures par an, auxquelles s'ajoute le temps passé sur la motocrotte (1 à 1,5 agent/jour).

ONT-ILS ÉTÉ REVUS À LA BAISSÉ VU LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ACTUEL ?

Non ! Le budget du service, d'un montant de 273 000 euros, est stable. Il faut savoir que les 930 tonnes de déchets que nous envoyons à la décharge chaque année, nous coûtent 125 550 euros. Et à partir du 1^{er} juillet 2016, étant donné que la décharge de Mably ferme, nous allons devoir acheminer ces déchets à Vichy, soit un surcoût lié au transport de 34 000 € par an. Nous ne pouvons pas rogner sur ce budget car il est important d'avoir une ville propre ! C'est notre cadre de vie qui participe au bien-être des habitants, très sensibles à la propreté de leur ville. C'est de plus l'image de marque d'une ville, ce qu'on voit en premier lorsqu'on y entre.

COMMENT RÉALISER DES ÉCONOMIES SUR LE BUDGET PROPRETÉ URBAINE ?

Que tout le monde fasse preuve de plus de civisme ! Nous sommes tous concernés par la propreté de la ville : habitants, commerçants, gens de passage... Il faut que chacun adopte les bons gestes : pas de dépôts de déchets autour des points d'apport volontaire, se rendre dans les déchèteries pour éviter les dépôts sauvages... Nous devons encore plus sensibiliser les citoyens car les incivilités coûtent à la ville de Roanne et au contribuable.



Propreté urbaine Pour vous mais pas sans vous !

On le répète assez souvent mais la propreté urbaine est l'affaire de tous ! Si certaines tâches incombent directement à la Ville de Roanne, d'autres actions chronophages et onéreuses, pourraient être évitées si chacun y mettait du sien. Chaque geste compte, il suffit d'adopter les bonnes pratiques.

CROTTE ALORS !

150 795 euros sont dépensés chaque année par la Municipalité pour ramasser les déjections canines. 1 441 heures par an (sans compter le temps de passage de la moto crotte) sont consacrées à cette tâche. Des dépenses qui pourraient être évitées si tous les propriétaires de chien utilisaient les sachets canins mis à leur disposition dans les 52 distributeurs de la ville. Rappelons que dans un souci de respect, de citoyenneté et de santé publique, toute déjection doit être ramassée. Pris sur le fait par les policiers municipaux ou

par la vidéo protection, le propriétaire du chien s'expose à une amende de 68 €. Même si 652 000 sacs biodégradables ont été utilisés cette année, il reste encore beaucoup à faire.

DÉPOSER AU PIED, C'EST PAS LE PIED !

Trier ses déchets c'est parfait ! Les emmener dans l'un des 70 Points d'Apport Volontaire (PAV) c'est ce qu'il faut faire. Par contre, il ne faut pas les déposer au pied de ces PAV ! En effet, on les retrouve alors quelques heures plus tard éparpillés sur la voie publique (et ce sont les agents de la Ville qui sont solli-

**68 € d'amende
pour les déjections
canines**

cités). Vous disposez de plusieurs containers dédiés aux papiers, emballages et verre, pour accueillir vos déchets. Roannais Agglomération procède régulièrement au vidage des containers. Toutefois si ceux-ci s'avèrent pleins, vous avez deux possibilités pour respecter encore plus votre environnement : les emmener dans un autre PAV à proximité ou les ramener un peu plus tard.



LA VILLE N'EST PAS UNE POUBELLE !

450 corbeilles de propreté (hors squares et jardins) sont réparties sur l'ensemble de la ville. Elles sont vidées 1 à 7 fois par semaine. Autrement dit il reste de la place pour que vous puissiez y jeter vos débris et mégots. Certaines corbeilles sont d'ailleurs équipées de cendriers. Savez-vous qu'un mégot jeté dans la nature met 12 ans pour se désagréger et peut souiller jusqu'à 500 litres d'eau ?

SORTEZ VOTRE BINETTE ET AIDEZ LA PLANÈTE !

2 000 heures par an (chiffre 2014) sont consacrées au désherbage des trottoirs aux abords des bâtiments publics. Pour une question de santé publique, l'utilisation de produits phytosanitaires sera interdite fin 2016. En 2015, la Ville de Roanne a réduit de moitié leur utilisation. À votre niveau, vous pouvez contribuer à l'entretien du trottoir devant votre habitation en le désherbant à l'aide d'une binette, d'un sarcloir, d'un couteau... Contribuez ainsi à l'embellissement de votre ville tout en préservant la planète !



METTEZ LA GUM SUR LA PROPRETÉ !

Ludique et pratique les 7 totems à chewing-gums installés dans les rues piétonnes, à l'initiative du Conseil Municipal d'Enfants, séduisent le public. Faits pour accueillir vos pâtes à mâcher, ils permettent de lutter efficacement contre les salissures engendrées par les gommes. Tout ce qui est dessus ne l'est pas par terre ! N'hésitez pas à les utiliser et éviter ainsi qu'ils dégradent le revêtement du centre-ville.

POUR ÉVITER UNE PELLE, PRENEZ LA VÔTRE !

Étant donné la douceur du mois de décembre, à l'heure où nous rédigeons, la neige ne s'est pas encore invitée. Cependant elle peut nous surprendre à tout moment en parant la ville de son manteau blanc. Si les services municipaux mettent tout en œuvre pour débayer la voirie et les accès aux bâtiments publics, il appartient aux habitants et commerçants de déneiger devant chez eux en créant un passage d'au moins 1m40. Les piétons et personnes à mobilité réduite doivent pouvoir continuer à emprunter les trottoirs en toute sécurité.

↳ Votre assainissement est-il conforme ?

Roannaise de l'Eau, chargée de l'assainissement pour le compte de Roannais Agglomération, vous conseille sur vos branchements en réseau d'assainissement collectif. Les eaux usées doivent être séparées des eaux pluviales pour protéger l'environnement et permettre un meilleur traitement des eaux usées. Aussi, afin de vous assurer que votre installation est conforme, Roannaise de l'Eau procède régulièrement à des contrôles soit à votre demande, soit de sa propre initiative.

DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

Si vous devez effectuer des travaux pour une mise en conformité, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne peut vous apporter une aide financière. Elle représente 35% du coût des travaux pour un raccordement au réseau d'assainissement collectif ou 50% (4 000€ max) pour réhabiliter un dispositif d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire.

RENSEIGNEMENTS : ROANNAISE DE L'EAU 04 26 24 93 50

👉 contact@roannaise-de-leau.fr
www.roannaise-de-leau.fr



1,05 millions d'euros de travaux

Afin d'améliorer votre cadre de vie, la Ville de Roanne procède à des travaux dans différents quartiers. En ce début d'année, ce sont les rues Victor Basch, le quai Commandant Lherminier et le quai du Canal qui bénéficient d'aménagements.



500 000 EUROS POUR LA RUE VICTOR BASCH (DONT 300 000 € FINANCÉS PAR LA VILLE)

Débutés en novembre par la Roannaise de l'eau, les travaux de la rue Victor Basch avancent bon train. Après une pause pendant les fêtes, c'est la Ville de Roanne qui prend le relais en s'attaquant au terrassement. Le chantier devrait être terminé dans son ensemble mi-avril. Sophie Rotkopf, Adjointe en charge du commerce, suit de près ce dossier en étroite concertation avec **les commerçants qui continuent de à vous accueillir pendant les travaux.**

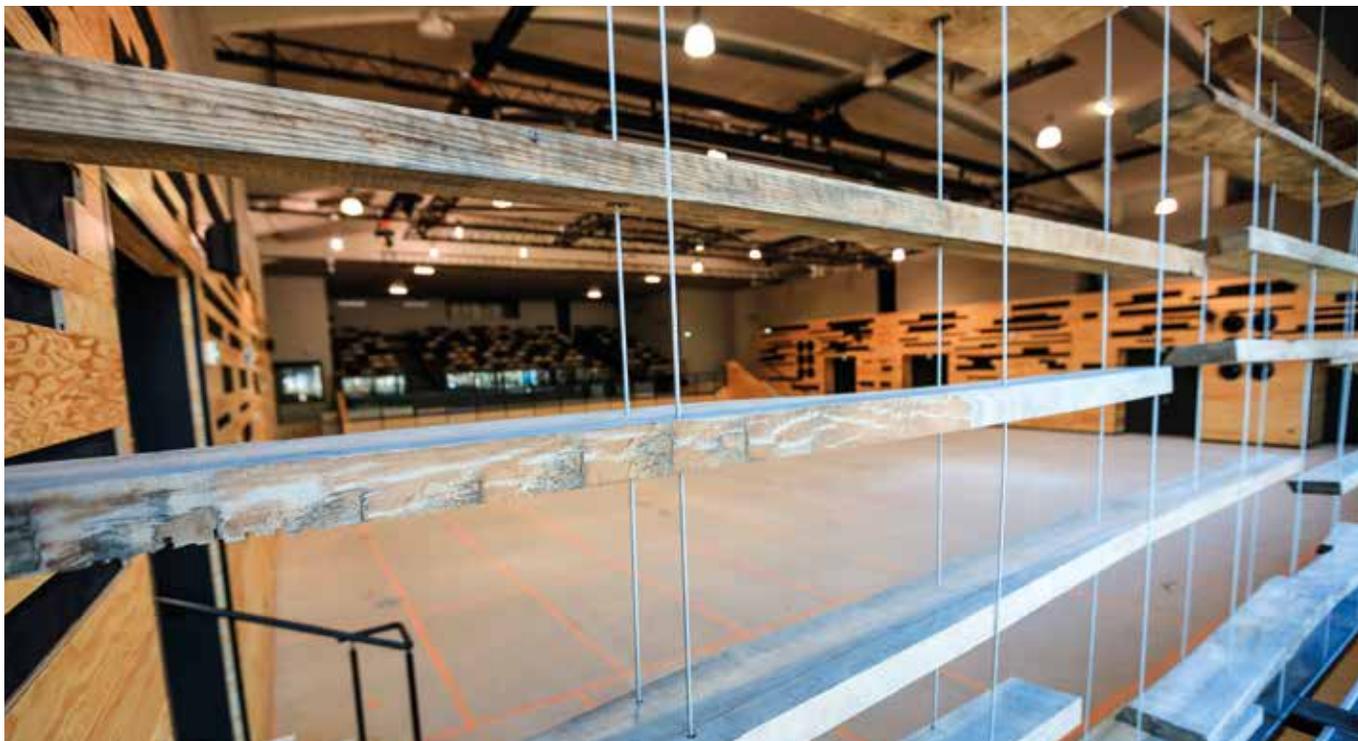
250 000 EUROS POUR LE QUAI COMMANDANT LHERMINIER

Les immeubles vétustes et vidés de ses habitants situés quai Commandant Lherminier (du n°61 à 71)

et rue des Charpentiers (n°9, 11 et 17) seront démolis à partir de fin février jusqu'à mi-avril. Actuellement, une société procède à leur désamiantage. A leur place, sur ce secteur qui forme un triangle, seront aménagés provisoirement des espaces verts.

300 000 EUROS POUR LE QUAI DU CANAL

De février à fin avril, aura lieu la réfection de la chaussée du quai du canal (du Bd de la Liberté à la rue B. Raclet). Les rails de chemin de fer qui sont inutilisés depuis des années, seront retirés et un nouvel enrobé posé. Le cheminement mixte piétons-2 roues, venant du pont des pompiers sera prolongé en bordure de canal jusqu'au pont des Côtes.



« Attention Mesdames et Messieurs, on va commencer ! »

Entièrement rénovée et restructurée après 21 mois de travaux, la salle Fontalon, salle emblématique de la vie associative roannaise, accueillera ses premières manifestations dès ce début d'année.

La nouvelle salle Fontalon offre désormais un espace permettant de répondre aux événements d'ampleur avec des configurations modulables en fonction des besoins des associations. Une modularité qui lui permet d'accueillir 489 personnes en mode spectacle, 500 en version banquet et jusqu'à 1 395 personnes debout.

Billetterie à l'entrée avec vestiaires, espace bar, des loges avec douches et sanitaires, un espace de préparation (réchauffage, plonge...), une régie technique... Tout a été pensé du point de vue fonctionnel. L'équipe municipale a d'ailleurs revu le projet initial en concertation avec les associations, afin d'être au plus proche de leurs attentes. Par exemple, des gradins ont été supprimés pour augmenter la capacité d'accueil en configuration banquet.

RÉSERVATION, MODE D'EMPLOI

La salle est accessible aux associations, comités d'entreprises, syndicats et partis politiques, collectivités et sociétés commerciales du Roannais.

La réservation est possible dès le 16 janvier auprès du service Vie Associative au 04 77 23 20 87, par mail à vieasso@mairie-roanne.fr ou directement sur le site roanneasso.fr

INAUGURATION ANIMÉE LE 16 JANVIER

Cette nouvelle salle sera officiellement présentée aux Roannais le samedi 16 janvier à partir de 14h30 au cours d'un après-midi festif, gratuit et ouvert à tous. Les associations ont répondu présent pour l'occasion et proposeront au public une programmation riche et variée.

Les Amis de l'accordéon, Décadanse, Les Sabots Bourbonnais, Tango Vagabond, Collectif Nouvelle Vague, Lou Cantou, L'Estudiantina, L'École du Cirque, les Melting Potes, 42 rue du Tango et la Salsa avec Alexia se succéderont sur la nouvelle scène de 138 m² tout l'après-midi. À 17h30, un spectacle jeune public gratuit « le Zarbi Circus chante l'alphabète » clôturera cette journée festive.

➤ Résultat des élections régionales à Roanne



La Ville de Roanne compte désormais deux Conseillères régionales : Sophie Rotkopf (majorité) et Marie-Hélène Riamon (opposition).

39,83% des habitants de Roanne ont choisi la liste de Laurent Wauquiez (Union de la Droite). Arrivé en tête face aux listes de l'Union de la Gauche (36,70%) et du Front National (23,47%) dans notre commune, Laurent Wauquiez a été élu Président de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes.

➤ Les marchés à Roanne

Les marchés ont lieu de 8h à 12h30 dans différents lieux de la ville :

> Les mardis : place Victor Hugo (alimentaire et non alimentaire) et place du Marché (alimentaire)

> Les mercredis : place du Champ de Foire (alimentaire)

> Les vendredis : place Victor Hugo (alimentaire et non alimentaire), place du Marché (alimentaire) et place des Minimes (non alimentaire)

> Les samedis : place Victor Hugo (alimentaire et non alimentaire) et place Gabriel Péri (alimentaire)

> Les dimanches : place Clemenceau (alimentaire), place Gabriel Péri (alimentaire et non alimentaire) et place Victor Hugo (alimentaire et non alimentaire)



Le jardin Victor Dupré fait peau neuve

Ce jardin communément appelé « place des Cerisiers », a bénéficié de travaux de rénovation. En collaboration avec le Conseil de Quartier Clermont - S' Clair, ils visaient le remplacement d'une partie de l'aire de jeux vieillissante, la diminution de l'utilisation de produit phytosanitaire et la volonté de proposer aux Roannais un espace propre et rénové.



L'aménagement paysager a été totalement repensé, dans une logique de développement durable et de santé publique, avec le remplacement de sols stabilisés par du gazon synthétique aux abords de l'aire de jeux, la création d'une allée en bicouche visant à limiter le désherbage, la création d'une haie paysagère pour limiter les nuisances sonores et visuelles de la rue Louis Ranvier et le renouvellement du massif de rosiers. Cette nouvelle réflexion paysagère répond également à la norme « zéro phyto » qui doit être atteinte dans l'ensemble des parcs et aux abords des écoles.

Les travaux du jardin, d'un montant total de 40 000 € TTC, se sont déroulés durant le mois d'octobre. Aussi, une nouvelle aire de jeux a été installée et mise en service à l'occasion des vacances de la Toussaint.

Le jardin Victor Dupré, anciennement « place des cerisiers », dénommée ainsi en raison des arbres qui y poussaient, fut transformé en vélodrome en 1895. Le vélodrome est baptisé « Victor Dupré », en l'honneur du célèbre cycliste roannais, par une délibération du 9 juillet 1938. Il est démoli en 1969 et remplacé l'année suivante par un jardin public d'une surface de 7 000 m².



Performant, économe et sécurisant

1,4 millions d'euros ont été consacrés à la rénovation de l'éclairage public. Des aménagements essentiels qui ont permis d'apporter plus de sécurité et de réaliser des économies d'énergie.



Ce sont au total 880 luminaires qui auront été remplacés cette année dans une soixantaine de rues, 2 squares et 4 parkings. Après un diagnostic de l'éclairage de la ville, il a été décidé de changer en priorité les sources lumineuses à vapeur de mercure (dont la fabrication est stoppée) et les luminaires à très forte puissance, donc énergivores. À titre d'exemple, avenue de Paris, pour un rendu équivalent nous sommes passés de 250 watts à 103 watts.

80 000 EUROS D'ÉCONOMISÉS PAR AN

Suivant leur état de vétusté, certains luminaires ont été remplacés dans leur ensemble

(support et lampe), sinon ce sont les lampes seules qui ont été changées.

Bénéficiant toutes de la technologie LED, les nouvelles installations ont un impact fort sur la facture énergétique de la Ville : en moyenne 585 000 kwh représentant 80 000 euros seront économisés chaque année. De plus, vu leur performance, tout en procurant un éclairage identique, le nombre de luminaires a été réduit de 170 unités.

Ce vaste programme de rénovation sera poursuivi en 2016 sur 25 rues, une économie supplémentaire de 190 000 kwh est attendue.

Les écrans LED opérationnels



Comme nous vous l'annoncions précédemment, Roanne s'est dotée de 10 écrans LED (6 d'1m² et 4 de 8m²). Ce mode de communication est ouvert aux commerçants, associations et à la Ville de Roanne pour promouvoir ses événements.

Les 6 écrans d'1m² sont implantés place de la Paix, des Promenades, carrefour Helvétique, parvis de la Gare, rue Charles de Gaulle et square Foch.

Les 4 écrans de 8m² seront opérationnels fin janvier. Ils sont positionnés aux entrées de la ville : giratoire Dorian, avenue de Lyon, Bd Ouest et rue de Charlieu.

3 autres écrans classiques pour un affichage papier ont été installés place Gabriel Péri, place Victor Hugo et Centre Pierre Mendès-France.

Comme la Municipalité s'y était engagée, sur ces écrans LED, un espace sera réservé aux associations.

 **CONTACT SERVICE VIE ASSOCIATIVE**
04 77 23 20 87



Le plaisir est dans l'assiette

Le 10 décembre dernier, le temps d'un déjeuner, les élèves du groupe scolaire de l'Arsenal ont troqué leur stylo pour la toque. La cinquantaine de demi-pensionnaires a en effet participé au test de nouvelles recettes.

L'équilibre nutritionnel et la qualité des menus sont au cœur des exigences des élus de la Ville de Roanne. Pour proposer des menus variés et innovants, en privilégiant toujours plus le goût dans l'assiette, 10 nouvelles recettes sont testées par Elior chaque mois, auprès d'un panel de 50 enfants.

Ce sont les demi-pensionnaires de l'école élémentaire de l'Arsenal qui ont eu la chance de participer au test du mois de décembre. Sur le mode « Top Chef », les nouvelles recettes (entrées, plats et desserts) ont donc été présentées aux petits jurés en herbe, qui ont pris grand plaisir à goûter et surtout à donner leur avis !

« Aujourd'hui, c'est la fête ! La cantine est décorée, on peut tout goûter et on a même le droit de dire que nous n'aimons pas ! » se réjouit Léa.

DONNER LE GOÛT D'UNE ALIMENTATION SAINE AUX ENFANTS

Cette session test avait pour thème les légumes de saison et les enfants ont pu découvrir des légumes qui d'ordinaire, ne rencontrent pas forcément un grand succès auprès des petits.

Par table de 8, chacune encadrée par un adulte, les convives ont rempli le questionnaire mis à leur disposition après avoir goûté chaque plat. A l'issue de ce déjeuner et en fonction des résultats, Elior intégrera les recettes validées dans ses prochains menus ou les retravaillera pour les faire correspondre au goût des enfants. Lisa, elle, a presque tout aimé ! « Ce que j'ai préféré c'est la mousse au fenouil et au navet mais je n'ai pas du tout aimé la tarte aux côtes de blettes. Vivement que l'on puisse manger tous ces plats ! »



En décembre, les élèves de l'école Jules Ferry ont mis la touche finale à leur nouvelle cour en s'occupant des plantations, avec l'aide des services techniques de la Ville.

L'école Jules Ferry refait sa cour en grand

Les élèves de l'école Jules Ferry ont pu découvrir en fin d'année une cour plus grande et plus belle.



Dans le cadre des travaux du collège situé à proximité, la Ville de Roanne a obtenu du Conseil Départemental un terrain de 350 m² en vue d'agrandir la cour de l'école primaire Jules Ferry. Son aménagement a été réalisé durant les vacances de la Toussaint, pour un montant de 70 000 € TTC. « Les entreprises ont réalisé un travail exemplaire pour que tout puisse être achevé pour la rentrée » souligne Catherine Dufossé, Adjointe aux affaires scolaires.

CIRCUIT VÉLO, ESPACES POTAGERS, ÉCHIQUIER...

La cour dispose désormais d'un circuit vélo pour les activités tricycle et prévention routière. Elle est aussi plus verte, avec des murets en rondins accueillant des massifs, deux jardins potagers et une aire en gazon synthétique comportant un grand échiquier. Plus fonctionnelle, avec un accès direct sur le bd Jules Ferry, facilitant le passage des services techniques. Satisfaction partagée du côté des enseignants, comme le confirme la directrice Mme Paquet : « Toute l'équipe se réjouit du résultat et d'avoir été associée à la réflexion. »

↳ Inscriptions scolaires, rendez-vous en mairie

Désormais, conformément à la loi, les inscriptions scolaires se font en mairie. Cette démarche est à effectuer pour toute nouvelle inscription ou changement d'école motivé en cours d'année. Pour l'année scolaire 2016-2017, les inscriptions se feront du 29 février au 16 avril. Elles concerneront également le passage de grande section au CP, si l'école élémentaire est différente de l'école maternelle. Dans tous les autres cas, la réinscription sera automatique.

Attention : désormais, des secteurs de rattachement à chaque école ont été déterminés. Les souhaits d'inscription dans un autre secteur feront l'objet d'une demande de dérogation obéissant à des critères précis.

CONTACT SERVICE ÉDUCATION (SUR RENDEZ-VOUS).

Centre administratif Paul Pillet (1^{er} étage)

04 77 23 20 95 - scolaire@ville-roanne.fr

Pièces à fournir et modalités d'inscription : **Roanne.fr**



Action !

A vos agendas ! La 7^e édition du festival international du court métrage, « Ciné Court Animé » se déroulera du 14 au 20 mars 2016. Un nouveau cru qui s'annonce riche en évènements...

C'est désormais LE rendez-vous incontournable du printemps ! Durant 7 jours, Roanne devient « the place to be » pour les amateurs et les professionnels du court métrage. Espace de promotion de nouveaux talents du cinéma d'animation en format court, « Ciné Court Animé » cible un public adulte et adolescent. De nombreuses séances scolaires et « jeune public » seront aussi programmées. Les toutes dernières productions en provenance de 40 pays seront présentées au sein de 6 compétitions primées et diverses rétrospectives. Au total, plus de 180 films courts et 60 heures d'animation à dévorer.

NOUVEAUTÉS 2016

Parmi les nouveautés, le programme « fiction animée », la rétrospective dédiée à l'animation suisse et un programme spécial intitulé « La Corée du Sud s'anime » sont à découvrir. Il se murmure même qu'à l'occasion des 10 ans de John Lasseter à la tête du studio d'animation Walt Disney, une programmation exceptionnelle serait proposée en exclusivité à Roanne. Ciné Court Animé investirait le Grand Palais spécialement pour cet évènement...

Depuis sa création en 2010, le festival accueille des pointures de l'animation. Cette année encore, le jury sera de renommée internationale avec dans ses rangs, Mauro Carraro (Italie) et Joana Toste (Portugal), réalisateurs multi-primés, Julien Bisaro (réalisateur nommé aux César pour Bang Bang !) et la productrice Lourdes Villagomez (Mexique).

UNE PROGRAMMATION DIVERSIFIÉE

Une grande exposition à la Médiathèque, due à Nicolas Bianco-Levrin, sur le thème du pré-cinéma d'animation sera présentée. Il ouvrira son cabinet de curiosités pour voir comment les images fixes s'animent et proposera aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir les principes fondamentaux de l'animation.

Deux spectacles dédiés aux arts numériques, un concert aux Mardi(s) du Grand Marais mais aussi des conférences, ateliers et rencontres avec les réalisateurs seront programmés tout au long du festival.



+ d'infos sur roanne.fr et cinecourtanime.com



Découvrir pour mieux choisir

Les enfants roannais, âgés de 6 à 11 ans peuvent, à l'initiative du service sports et jeunesse de la Ville, découvrir des activités sportives pendant les vacances mais aussi tous les mercredis et/ou samedis de l'année scolaire.

L'opération « Pass' sport » a pour objectif de permettre l'accès au sport pour tous les enfants de 6 à 11 ans pendant les vacances scolaires. « Nous nous efforçons, explique Jean-Marc Detour, Adjoint aux politiques sportives, de proposer aux enfants à chaque période de vacances des disciplines sportives, quelquefois inédites et sans cesse renouvelées. Un programme très séduisant pour les congés de février a été mis en place : ski à Chalmazel, tir sportif, squash, billard, badminton et patinage ». Toutes les activités sont encadrées par des professionnels, un éducateur sportif du club et un autre de la ville. Le prix très attractif est fonction du quotient familial. Il comprend le prêt de matériel et des cours, que les enfants soient débutants ou confirmés. Les inscriptions se font au service sports et jeunesse à partir du lundi 18 janvier pour les résidents de la commune et pour les autres communes à

partir du lundi 1^{er} février (en fonction des places disponibles). Mais il faut savoir qu'en raison de son succès, le ski s'adresse aux enfants qui n'ont pas participé à l'activité en 2015.

L'ÉCOLE DES SPORTS, DES ACTIVITÉS POUR TOUTE L'ANNÉE

Grâce à l'École des sports, les enfants de cette même tranche d'âge peuvent pratiquer par trimestre une ou plusieurs activités en dehors des vacances scolaires le mercredi et ou le samedi. C'est une façon de « découvrir pour mieux choisir » une discipline sportive. Au total, ce sont 14 sports proposés aux enfants pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, un T-shirt offert. Quelques places sont encore disponibles.

CONTACT SERVICE SPORTS ET JEUNESSE
Centre administratif Paul Pillet (1^{er} étage)
04 77 26 24 10 15 - 04 77 23 21 79

Bernard Vizier nous a quittés



Le monde du rugby à XIII roannais est en deuil. Bernard Vizier, président historique du Racing Club de Roanne XIII, dont il avait été également le joueur, le manager et l'entraîneur, est décédé le mercredi 2 décembre dernier, à l'âge de 72 ans, des suites d'une longue maladie.

Pendant près de 50 ans, ce grand sportif s'est consacré à la promotion de son sport. Sur et en dehors du terrain il a éduqué, avec une grande exemplarité, des centaines de jeunes aux valeurs du rugby, au respect de l'adversaire.

En juillet dernier, son engagement reconnu était couronné par la remise de la médaille d'or de la Fédération Française de rugby à XIII.

Yves Nicolin et son Adjoint aux sports, Jean-Marc Detour, ont tenu à rendre hommage à Bernard Vizier lors de la dernière séance du conseil municipal, le 10 décembre.

➤ Aidez les enfants malgaches



L'association Tafita-SOLEDAM a été créée en 2013 afin de venir en aide aux enfants les plus démunis de la commune rurale d'Ampefy, située à Madagascar. La population de ce pays est en situation de très grande pauvreté et précarité. Gilles Mermet et Odile Barré, fondateurs de l'association, ont choisi d'apporter un soutien aux enfants dans les domaines de l'instruction, de l'éducation et de la santé. Tafita-SOLEDAM a bâti une école qui accueille depuis la rentrée 2014 une soixantaine d'élèves. Elle a également développé le parrainage d'enfants. Si vous souhaitez devenir parrain, faire un don à l'association ou effectuer un séjour de solidarité à Madagascar, n'hésitez pas à les contacter.

 **CONTACT :**
tafita-asso.org



L'équipe de Sésame travaille avec un réseau de partenaires qui ont tous le même objectif : favoriser l'emploi.

Un « Sésame » pour l'emploi

L'association intermédiaire Sésame accompagne depuis 25 ans les demandeurs d'emploi, longue durée, à un retour vers l'emploi. Reconnue d'intérêt général, elle propose à ses 175 salariés intérimaires, d'effectuer services et travaux chez des particuliers et professionnels.

Redonner confiance aux personnes restées longtemps sans emploi en les accompagnant sur un projet professionnel et en leur confiant des missions à temps partiel, tel est l'objectif de Sésame. Pendant une durée maximale de 24 mois, l'association en partenariat avec toutes les structures liées à l'emploi et les collectivités, suit le demandeur d'emploi et négocie des contrats de travail qui déboucheront sur un emploi durable ou sur une formation qualifiante.

SERVICES À DOMICILE ET TRAVAUX DIVERS

Outre un panel de services à domicile pour les particuliers, de travaux d'entretien pour les collectivités et entreprises, Sésame propose également des travaux de second œuvre de bâtiment dans le cadre « d'ate-

lier chantier d'insertion ». Les salariés en CDD de 6 mois renouvelable une fois sont encadrés par un technicien et profitent de cette période pour peaufiner leur projet professionnel. Pour aller encore plus loin dans l'insertion, Sésame propose également des stages en immersion en entreprise pour découvrir un métier et favoriser une embauche. Les jeunes de 16 à 26 ans ne sont pas oubliés puisqu'ils peuvent, via Sésame, bénéficier du dispositif chantier éducatif en partenariat avec le Département et les collectivités.

CONTACT SÉSAME
58 Bd Baron du Marais
04 77 70 31 88

MAJORITÉ MUNICIPALE

À VOTRE ÉCOUTE

En moins de 2 ans de mandat, près de 80 % des engagements pris devant les Roannais ont été tenus ou sont en passe de l'être et ce malgré la très désagréable surprise faite par le gouvernement au lendemain des élections de baisser de 30% les dotations d'État aux collectivités. Pour la seule ville de Roanne le manque à gagner est de 20 millions d'euros ! C'est colossal.

Malgré cela, nous avons tenu nos engagements en matière de baisse d'impôts (-3%), de sécurité, d'urbanisme, de cadre de vie, d'éducation, de culture. Les Roannais savent que les décisions que nous prenons, fussent-elles difficiles et impopulaires, vont dans le sens de l'intérêt général. Toute l'équipe de Roanne Passionnement reste à votre écoute, attentive à vos préoccupations. Nous allons régulièrement à votre rencontre dans votre quartier et recevons chacun d'entre vous en fonction des sujets que vous nous soumettez. Les 3 grands chantiers du mandat, la Sécurité, le futur Pôle commercial de centre-ville et le réaménagement des Bords de Loire sont en marche, grâce à l'excellente mobilisation des services de la ville et des élus.

Pendant ce temps l'opposition... s'oppose... Elle s'oppose à la baisse des impôts, elle s'oppose au déploiement de la vidéo protection, elle s'oppose à l'armement de la police municipale... Elle s'oppose même aux réunions et commissions de travail en pratiquant la politique de la chaise vide, ce qui lui permet ainsi de raconter tout et n'importe quoi et de mentir aux Roannais sur des dossiers qu'elle ne maîtrise pas !

L'opposition se voulait constructive... elle ne l'est pas ! Elle s'oppose sans ne jamais rien proposer ! Yves Nicolin a demandé par écrit à l'opposition quelles étaient leurs propositions et leurs orientations pour le budget 2016. La lettre est restée sans réponse...

Par contre, il est un domaine où l'opposition est particulièrement prolix, c'est la critique permanente. Souhaitons que 2016 la rende simplement plus objective et travailleuse. Belle et heureuse année 2016 !

Les élus de la majorité

Découvrez l'actualité sur votre ville :
www.roannepassionnement.fr

L'OPPOSITION

2016 : MOINS DE COMMUNICATION, PLUS DE RÉSULTATS !

Chères Roannaises, Chers Roannais,

Toute l'équipe d'Osez Roanne vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016. Nous souhaitons à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et de nombreux moments de bonheur.

Nous souhaitons également que 2016 marque un nouveau départ pour notre ville, après 2 années d'immobilisme et de promesses non tenues. Malheureusement, le débat d'orientations budgétaires de décembre a démontré le manque de projets dynamiques pour Roanne.

Rien en vue en terme de développement économique et de création d'emplois alors que M. Nicolin en avait fait sa principale priorité et qu'il était soi-disant le seul à pouvoir attirer des entreprises. Pire, en 2015, rien n'a été fait pour aider les nombreuses entreprises en difficultés qui ont dû fermer leurs portes malgré les promesses de soutien, y compris les entreprises d'insertion.

En matière de pouvoir d'achat, M. Nicolin avait promis de redonner 4 millions d'€ aux Roannais avec notamment une baisse de 20% des impôts sur l'Agglomération. Mais dès cette année, la promesse de baisse de 20% va se transformer en hausse de 15%, et ce sont plus de 13 millions d'€ que M. Nicolin va prélever dans la poche des Roannais. La baisse des dotations de 2% de l'Etat ne saurait à elle seule expliquer cette explosion des impôts !

Enfin, faute de moyens mais surtout de projets, le recul constaté en 2015 va encore s'accroître dans de très nombreux domaines d'actions municipales (sorties scolaires, soutien à la jeunesse, aides aux personnes âgées et en difficultés, soutien aux activités culturelles et sportives, torpillage des associations qui ne partagent pas les idées du Maire), mettant un peu plus en difficultés les Roannais et le vivre ensemble.

Face à ces difficultés, comme elle le fait depuis 2 ans, vous pourrez compter sur l'équipe d'Osez Roanne pour défendre les intérêts de tous les Roannais et dénoncer les manquements et les promesses non tenues par la municipalité.

Groupe Osez Roanne

Laure Déroche, Paul Paput, Marie-Hélène Riamon, Louis Gonnelli, Pascale Vialle-Dutel, Brigitte Dumoulin, Jean-Luc Bourreau

L'OPPOSITION

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ

L'expression municipale...

...C'est au total 2000 caractères pour la majorité et l'opposition socialiste mais seulement 1000 pour le Front National, sur simple décision du Maire ; un traitement de « faveur » peu démocratique auquel notre parti est sans cesse confronté de manière flagrante, même à l'échelon communal.

En toute modestie, notre maire a déclaré en février 2015 : « On va faire, sur ce mandat, plus qu'on en a fait depuis plus d'un siècle » ; depuis, l'enthousiasme faiblit et l'année 2015 aura révélé les premières difficultés à tenir les promesses faites à grand renfort de communication. L'année 2016 confirmera une augmentation (tellement prévisible) de la pression fiscale à l'heure où beaucoup se privent pour ne pas être à découvert à la fin du mois.

Vivre au-dessus de ses moyens, voilà bien le mal récurrent qui ronge le budget de nos communes qui se tourneront, une nouvelle fois, vers votre porte-monnaie... Dans ces conditions, comment vous souhaitez une bonne et heureuse année 2016 ?

Christian Milon

Conseiller municipal

Front National

roannebleumarine@outlook.fr



plus d'infos sur
l'agenda en ligne
roanne.fr

Jean-Michel Lareure



Roannais Basket Féminin

JANVIER

> JUSQU'AU 6 FEVRIER

Exposition Animô de Samuel Stento

Médiathèque

> MERCREDI 13 - 15H30

L'heure du conte Par Contes à Rebours

Médiathèque

Nouvelles pour une année

> MERCREDI 13 - 18H30

Lectures et impressions de
« Nouvelles pour une année »
par Jean-Claude Berutti. Il
nous fait découvrir au cours
de cette veillée, Luigi Piran-
dello, extraordinaire conteur
du début du XX^e siècle.
Médiathèque

> MERCREDI 13 - 18H30

Dot

Danse/Théâtre/Musique/Arts
numériques
Dès 4 ans
Théâtre municipal

> VENDREDI 15 - 20H

30/40 Livingstone

Théâtre/Humour
Théâtre municipal

> VENDREDI 15 - 20H

Chorale Roanne / Evreux

Halle Vacheresse

> SAMEDI 16 - A PARTIR DE 14H30

Inauguration de la salle Fontalon

Salle Fontalon
Ouvert à tous

> SAMEDI 16 - 20H

Roannais Basket Féminin/ Wasquehal

Palais des Sports

> SAMEDI 16 - 20H30

Rocio Marquez

Flamenco
Théâtre municipal

> MERCREDI 20 - 15H

Des Jeux, en veux-tu, en voilà !

Des jeux en veux-tu en voilà ! Que
vous ayez 7 ou 77 ans, venez
découvrir des jeux pas ordinaires.
Sur inscription au 04 77 23 71 50
Médiathèque

Recensement de la population

> DU 21 JANVIER AU 27 FEVRIER

La nouvelle période de
recensement se déroule sur
un mois. Un agent recenseur
muni d'une carte officielle peut
se présenter à votre domicile.
Deux possibilités : soit vous
répondez au questionnaire
papier, soit vous le faites en
ligne sur le site « le-recen-
sement-et-moi.fr ». L'agent
recenseur vous communique-
ra vos codes d'accès.

> VENDREDI 22 - 20H



Moi Pirandello

Théâtre
Théâtre municipal

> MARDI 26 - 18H

Cap Ados

Médiathèque - Ados lecteurs,
partagez vos coups de cœur !

> MARDI 26 - 20H

« La relation avec les bénévoles dans l'insti- tution carcérale et en dehors »

Conférence / débat
Centre Pierre Mendès-France
Entrée libre

> MERCREDI 27 - 15H30

Lectures et contes

Médiathèque - Tout public

> JEUDI 28 - 18H30

Club lecture

Médiathèque - Échangez sur vos
lectures - Adultes

> JEUDI 28 - 18H30

« Just de Rostaing » Par Les Amis du Musée

et de la Médiathèque

Conférence
Ce forézien méconnu a mené
une existence jalonnée d'aventures : royaliste, il entreprend
une carrière militaire au service
de Louis XVI qui le conduit en
Prusse, aux Antilles françaises et
aux Etats-Unis.
Médiathèque
Entrée libre

> VENDREDI 29 - 20H

Chorale Roanne / Charleville-Mézières

Halle Vacheresse

> SAMEDI 30 - 11H

Fun science

Médiathèque
Sur inscription au 04 77 23 71 50

> SAMEDI 30 - 20H

Roannais Basket Féminin/ BC Francon- ville Plessis

Palais des Sports

> SAMEDI 30 - 20H30



Véronique Vial

Agathe jazz quartet

Jazz
Théâtre municipal



la nouvelle salle Fontalon



Restez informés
sur Facebook Roanne
Evènements
et twitter

FEVRIER

> MERCREDI 3 - 15H30

L'heure à lire

Médiathèque - Pour les enfants

> VENDREDI 5 - 20H

Le violoncelle merveilleux

Musique classique
Théâtre municipal

> SAMEDI 6 - 10H30

Bébé bouquine

Médiathèque

> SAMEDI 6 - 20H

Tais-toi et rame Par Le Théâtre des Nouveautés

Organisé par le Kiwanis Club
Salle Fontalon
Billetterie sur place à partir
de 18h

> SAMEDI 6 - 20H30

Veronica & the red wine serenaders

Blues-Italie
Théâtre municipal

> MARDI 9 - 20H

Au nom du père, du fils et de J.M. Weston

Théâtre
Théâtre municipal

> MERCREDI 10 - 15H30

L'heure du conte Par Rendez-vous Conte

Médiathèque

> VENDREDI 12 - 14H

Club lecture

Point Lecture Mayollet

> VENDREDI 12 - 20H

En attendant Godot

Théâtre
Théâtre municipal

> VENDREDI 12 - 20H

Chorale Roanne / Boulazac

Halle Vacheresse

> SAMEDI 13 - 20H

Roannais Basket Féminin/ La Tronche Meulan

Palais des Sports

> DU 16 FEVRIER AU 26 MARS

Ciné Court Animé : « Cabinet de curiosités »

Exposition de Nicolas Bianco-Levrin.
Médiathèque

MERCREDI 17 - 15H

Des Jeux, en veux-tu, en voilà !

Venez jouer avec nous !
Médiathèque
Sur inscription au
04 77 23 71 50

Nouvelle revue des Concerts Roannais

VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 - 20H15

DIMANCHE 28 - 14H15 ET 20H15

JEUDI 3, VENDREDI 4, SAMEDI 5 MARS - 20H15

DIMANCHE 6 MARS - 14H15

Théâtre municipal

Deux actes narrant deux histoires différentes : le premier raconte comment est née et a évolué la RN7 après de nombreuses péripéties, l'acte 2 vous plongera au cœur d'un petit village où le maire, personnage autoritaire et bougon refuse, sans raison, d'organiser la kermesse annuelle... Orchestre en live, ballets, décors, costumes accompagneront les comédiens et chanteurs dans ce nouveau spectacle qui s'achèvera en beauté avec un final tout en « lumières ».

Réservations : 06 12 94 07 01

Vos prochains conseils de quartiers

LUNDI 11 JANVIER - 19H

Conseil de quartier Arsenal - Amicale laïque de l'Arsenal

JEUDI 21 JANVIER - 18H30

Conseil de quartier Clermont St Clair - Centre social Moulin à vent

VENDREDI 29 JANVIER - 18H

Conseil de quartier Bords de Loire - Capitainerie du port

MERCREDI 3 FEVRIER - 18H30

Conseil de quartier Le Parc - Espace Chanteclair

JEUDI 11 FEVRIER - 18H30

Conseil de quartier Paris - Salle Bonnefille

Le Maire assistera aux conseils de quartiers des 21 et 29 janvier, 3 et 11 février (sauf impératif de dernière minute). Les conseils sont ouverts à l'ensemble des Roannais.

SAMEDI 16 JANVIER À PARTIR DE 14H30

INAUGURATION SALLE FONTALON

UN NOUVEL ESPACE POUR LES ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS

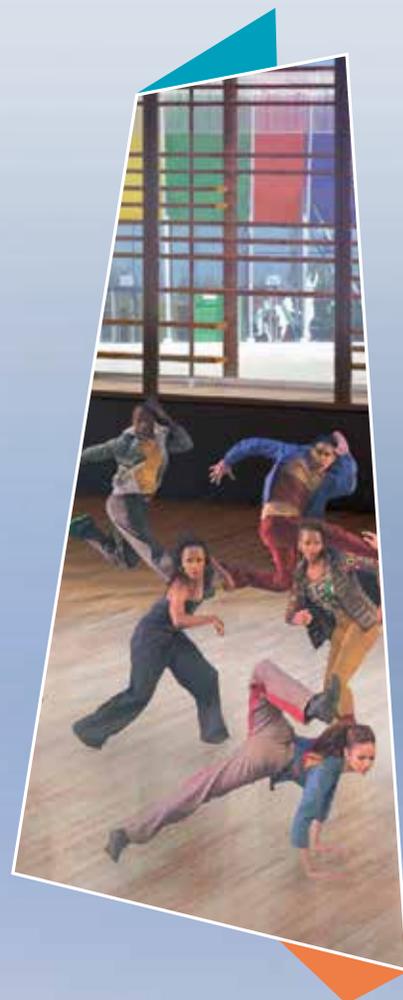
ANIMATIONS

Tout l'après-midi

SPECTACLE

Jeune public à 17h30

**Le Zarbi Circus
chante l'alphabète**



*Ouvert à tous
Gratuit*

